



**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023 DE  
L'ASSOCIATION SWISSRESPECT**

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à prendre part à

**L'Assemblée Générale Ordinaire 2023 de l'Association SwissRespect  
qui aura lieu le mardi 7 mai 2024 à 14h00 par visioconférence.**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale
2. Rapport d'activité 2023
3. Rapport de trésorerie et de l'organe de contrôle
4. Approbation des rapports et comptes 2023, décharge au comité
5. Elections statutaires : Présidence et organe de contrôle
6. Cotisations annuelles
7. Divers



Le rapport d'activités 2023 se trouve sur notre site internet [www.swissrespect.ch](http://www.swissrespect.ch) sous l'onglet « Association », rubrique « Assemblée générale 2023 » (au fond de la page). Il contient toutes les informations relatives aux différents points de l'ordre du jour. Vous trouverez également ci-après un bulletin de vote par correspondance, que vous pouvez nous retourner par email à l'adresse [info@swissrespect.ch](mailto:info@swissrespect.ch).

**Nous tiendrons notre assemblée en distanciel. Vous pourrez la rejoindre avec le lien suivant :**

<https://us02web.zoom.us/j/82980281965>

Merci d'annoncer votre présence à l'avance.

Conformément à l'article 7 des statuts, la présente convocation figure sur notre site internet, elle est envoyée par e-mail à tous les membres de l'Association.

Sion, le 12 avril 2024

pour le Comité :

Peter Hofmann, président

Eric Balet, secrétaire

**BULLETIN DE VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023 DE L'ASSOCIATION SWISSRESPECT.CH  
DU 7 Mai 2024**

---

A renvoyer à [Swissrespect.ch](http://Swissrespect.ch), av. De la gare 5, 1950 Sion, dans une enveloppe fermée et mentionner « VOTE » au dos de l'enveloppe (voir art. 11 de nos statuts).

Nom : Prénom :

Raison sociale : Adresse :

1. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale:

J'accepte

Je refuse

4. Approbation des rapports et comptes 2023, décharge au comité :

J'accepte

Je refuse

5. Elections statutaires : proposition d'accepter d'élire M. Peter Hofmann comme président

J'accepte

Je refuse

Proposition de reconduire le mandat Fidag de l'organe de contrôle

J'accepte

Je refuse

6. Cotisations annuelles inchangées : CHF 100.- pour membre individuel et CHF 1'000.- pour les entreprises

J'accepte

Je refuse